



Divorce au plus vite et vente de la maison

Par Visiteur

Bonjour,

Mon ami est marié depuis quelques années. Il a acquis un bien immobilier durant son mariage (50-50) avec son épouse. A aujourd'hui, ils sont en instance de divorce par consentement mutuel depuis 1an. Mais pour que le divorce soit prononcé, il faut que la maison soit vendue (car elle a moins de 5ans l'achat, c'est ce que leur avocat leur a dit). Vu le marché, la maison n'arrive pas à être vendue.

Que peut-il faire pour divorcer au plus vite ? La vente de la maison se faisant attendre..et qu'il veut à tout prix sortir de ce mariage.

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je comprends bien la situation.

Cependant, aucun moyen ne peut faire accélérer une procédure de divorce. En effet, la rapidité de la procédure dépend de l'engorgement des tribunaux.

Ceci étant ils peuvent tout à fait demander à penser en jugement quand bien même la maison ne serait pas vendue. En effet, cela n'empêche nullement le divorce. La proposition de l'avocat, vient du fait que si la maison se vend avant le divorce cela est plus avantageux au niveau des frais de procédure.

Cordialement

Par Visiteur

Oui, effectivement, leur avocat leur a signalé qu'il pouvait divorcer avant de vendre la maison, mais qu'ils allaient y perdre de l'argent, s'ils vendent la maison après la procédure du divorce. (Reverser un peu plus à l'Etat). Et comme ni l'un ni l'autre ne veulent perdre de l'argent.

Merci de votre réponse. Je pensais qu'en passant en indivision cela pouvait éviter les frais.

Par Visiteur

Bonsoir Madame,

Je pensais qu'en passant en indivision cela pouvait éviter les frais.

Je ne comprends pas bien.

Ils ne peuvent pas en principe passer en indivision car la maison appartient à la communauté. Au moment du divorce cette communauté est divisée en deux et il est alors possible que chacun obtienne une part de la maison mais cela n'est pas certain.

Cordialement